

Mercredi 10 septembre à 14H

(RDV sur le site de l'ancienne gare de Fondettes)

VISITE DU CHANTIER D'AMÉNAGEMENT DE LA CONFLUENCE CHOISILLE / LOIRE

en présence de

Christophe BOULANGER

**Vice-président du Conseil général en charge du développement durable
et de la biodiversité**



Afin de permettre à la Choissille de passer sous les infrastructures routières et la levée de Loire un ouvrage d'art (tunnel) localisé à la confluence immédiate entre la Choissille et la Loire a été construit en 1987 lors de la construction du premier pont du périphérique.

➤ **LA PROBLEMATIQUE**

Face à l'importante dimension de cet ouvrage (12 mètres de largeur / 180 mètres de longueur) les débits de la Choissille, en périodes de basses eaux, sont insuffisants pour que les poissons puissent circuler. Ce tunnel constituait donc **le premier point de blocage au transit piscicole dans la Choissille**. De plus, à la sortie de ce tunnel, une chute d'eau de plus de 1,20 mètre de haut empêchait toute remontée de poisson de la Loire vers la Choissille, notamment des poissons migrateurs tels que l'anguille.

➤ **UNE REALISATION INEDITE EN INDRE-ET-LOIRE**

Dans le cadre du plan de gestion départemental du Val de Choissille (classé Espace Naturel Sensible) **le Conseil général d'Indre-et-Loire s'est mobilisé afin de trouver un aménagement adapté** afin de reconnecter la Choissille et la Loire de manière à ce que la circulation des poissons soit possible toute l'année.

.../...

La solution adoptée nécessite :

- L'installation d'un **défecteur en béton de 30 cm de haut** afin de diriger l'eau sous une des arches de 6 mètres lors des débits faibles (lors de la montée des eaux le déflecteur sera submergé, permettant ainsi un écoulement de la Choisille dans les deux arches).
- Sous cette arche de 6 mètres, l'aménagement d'un chenal de 3 mètres de large grâce à la mise en place de **9 « banquettes »** de différentes tailles (sortes d'îlots artificiels constitués de roches) afin de créer des méandres, ainsi que la pose **de blocs épars** pour diversifier les écoulements (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement...).

Cet aménagement constitue une première en Indre-et-Loire de par son ampleur et la longueur du linéaire traité.

Les différents partenaires mobilisés autour de cette opération :

- La DDT 37 (Direction Départementale des Territoires- Service de l'Eau)
- L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)
- La Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Indre et Loire
- Le SIACA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Choisille et de ses Affluents)
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le coût des travaux réalisés en 2014 dans le tunnel s'élève à **50 000 €**. L'Agence de l'eau Loire Bretagne finance cet aménagement à hauteur de 50% dans le cadre du Contrat territorial de restauration et d'entretien des zones humides classées Espaces Naturels Sensibles 2014-2018, signé avec le Conseil général d'Indre-et-Loire.

INFO + : *le chantier d'aménagement est en cours et se terminera à la fin de la semaine.*

CONTACT PRESSE

Emilie LEDUC - eleduc@cg37.fr

Tél. 02.47.31.47.32 - poste 62306 - Port. 06.88.60.78.74